

LEÇON 28

1	PRIÈRE
----------	---------------

Animateur de groupe. Priez et recommandez au Seigneur votre groupe ainsi que ce cours sur la proclamation du royaume de Dieu.

2	MISE EN COMMUN (20 minutes) [CULTE PERSONNEL] PSAUME 141,143,145,146
----------	---

À tour de rôle, dites (ou puisez dans vos notes) brièvement ce que vous avez retenu de la méditation des passages bibliques indiqués (Psaumes 141, 143, 145, 146) lors d'un des moments personnels passés avec Dieu. Écoutez la personne qui parle, prenez-la au sérieux et acceptez-la. Ne contestez pas ce qu'elle dit. Prenez des notes.

3	MÉMORISATION (5 minutes) [LA GRANDEUR DE DIEU] DIEU EST OMNISCIENT: HÉBREUX 4.13
----------	---

Réviser deux par deux. Dieu est omniscient: Hébreux 4.13.

4	ÉTUDE BIBLIQUE (85 minutes) [LA LETTRE AUX ROMAINS] ROMAINS 7.14-25
----------	--

Introduction. Dans Romains 7.14-25, Paul enseigne qu'un combat spirituel et moral se déroule dans le chrétien. C'est comme si le chrétien avait deux natures: une nature pécheresse et une nature régénérée. La nature de péché n'est pas sa vraie nature, mais elle est néanmoins une puissance dont il est parfois prisonnier. De temps à autre, le croyant commet des péchés, dont il aspire cependant à être délivré.

La loi morale ne peut le délivrer de la puissance et de la dépravation du péché. À partir de son expérience personnelle, Paul montre *l'insuffisance de la loi pour opérer la sainteté (sanctification)*! Dans le conflit intérieur entre péché et sainteté, aucune loi ne peut venir secourir le chrétien. Le seul espoir de victoire dans le combat entre sa nature pécheresse et sa nature régénérée réside dans la grâce du Seigneur Jésus-Christ.

ÉTAPE 1. LECTURE.	PAROLE DE DIEU
<i>Lecture.</i> LISONS ensemble Romains 7.14-25. À tour de rôle, lisons un verset chacun jusqu'à ce que tout le passage soit lu.	

ÉTAPE 2. DÉCOUVERTE.	OBSERVATIONS
<i>Réfléchir.</i> DANS CE PASSAGE, QUELLE VÉRITÉ EST IMPORTANTE POUR VOUS? Ou DANS CE PASSAGE, QUELLE VÉRITÉ TOUCHE VOTRE ESPRIT OU VOTRE CŒUR? <i>Indiquer.</i> Découvrez une ou deux vérités que vous comprenez. Méditez-les et notez vos pensées dans votre cahier. <i>Mettre en commun.</i> (Une fois que les membres du groupe ont eu deux minutes pour réfléchir et écrire, prenez le temps de mettre en commun). À tour de rôle, prenons le temps de mettre en commun ce que chacun a découvert. (Rappelez-vous: dans tout petit groupe, les membres mettent en commun des choses différentes.)	

7.14-20

Découverte 1. Ce que la loi ne peut accomplir. Bien que la loi soit sainte, juste et bonne, elle ne peut rendre le chrétien saint, juste et bon.

(1) La nature humaine des chrétiens a deux aspects.

Un des aspects est la «chair» (7.18), *la nature pécheresse*; elle est imparfaite, faible et transitoire. L'autre est «l'esprit» (la loi de l'esprit, l'homme intérieur) (7.22,25), *la nature régénérée*, soumise au Saint-Esprit de l'intérieur et à la loi morale de Dieu de l'extérieur. Romains 7.14-25 décrit le conflit entre la nature pécheresse du chrétien, qu'il a héritée d'Adam, et sa nature régénérée, héritée de Christ (cf. 5.17-19). La nature de péché et la nature régénérée habitent toutes deux dans l'âme (l'esprit) et dans le corps du chrétien.

(2) Les chrétiens ont le désir de faire le bien, mais c'est souvent le mal qui en résulte.

Dans Romains 7.14-15, Paul déclare que la loi morale est incapable de sanctifier le chrétien. Ce n'est pas à cause de la nature de la loi morale mais à cause de la nature pécheresse qui est dans le chrétien. La loi est *spirituelle* dans sa nature, parce qu'elle

révèle la nature et la volonté de Dieu qui sont saintes, justes et bonnes (7.12). Mais la nature pécheresse du chrétien est *non spirituelle*, c'est-à-dire qu'elle ne veut et ne peut se soumettre à Dieu et à sa volonté qui est sainte, juste et bonne.

Alors que les non chrétiens *se livrent volontairement* sans cesse comme esclaves à leur nature pécheresse (temps actif présent, 6.16), les chrétiens, eux, sont *involontairement vendus* à leur nature pécheresse (temps passif parfait, 7.14). Le chrétien ne s'adonne pas volontairement au service du péché, mais sa nature pécheresse est dans la position d'une personne vendue, dont les actes n'expriment pas toujours le penchant intérieur (7.14; cf. prisonnier de leur nature pécheresse, 7.23). Le chrétien veut accomplir le bien, mais sa nature de péché s'oppose si fortement à lui qu'il commet souvent le mal (7.15).

Paul a pour objectif moral et spirituel rien moins que la perfection (cf. Philippiens 3.12-14; cf. Matthieu 5.48; Hébreux 12.14). Mais au terme de chaque journée, au moment du bilan, il se rend compte qu'il est loin d'avoir atteint l'objectif de Dieu et il déteste le mal qu'il a accompli. Il constate que son objectif est beaucoup plus élevé que ce qu'il peut réellement atteindre.

(3) La loi morale ne peut tout simplement pas rendre le chrétien saint, juste et bon.

Dans Romains 7.16-20, Paul conclut plusieurs points importants. Il reconnaît que tout en regrettant leurs transgressions de la loi morale de Dieu, les chrétiens déclarent que la loi morale de Dieu est bonne (7.16), que les actes coupables qu'ils commettent ne définissent plus leur véritable nature chrétienne (7.17). Certes, ces actes coupables sont bien les leurs. Mais comme ils ne sont pas commis avec le plein accord de leur nature régénérée, ils ne décrivent plus la nature humaine complète ou le véritable état du chrétien. L'apôtre conclut que les actions coupables que les chrétiens commettent souvent confirment seulement que rien de ce qui est moralement ou spirituellement bon ou bénéfique n'habite dans leur nature de péché (7.18-20).

Alors que la loi morale prescrit ce que le chrétien doit faire, et que la nature régénérée du chrétien désire accomplir ce que la loi morale lui dicte, celle-ci ne peut tout simplement pas détruire la nature pécheresse en lui! Chaque fois qu'un commandement interdit de commettre tel mal particulier, le commandement moral de Dieu ne détruit pas automatiquement le penchant à faire le mal qui se trouve dans le chrétien.

Conclusion. La loi morale ne peut aider le chrétien dans la lutte qui oppose sa nature pécheresse à sa nature régénérée. Elle ne peut rendre le chrétien saint, juste et bon.

7.21-25

Découverte 2. Ce que la loi ne peut accomplir. Bien que les chrétiens trouvent leur plaisir dans la loi morale de Dieu, seule la grâce de Dieu peut les délivrer de la tyrannie absolue de leur nature de péché.

(1) Le contrôle du Saint-Esprit sur le chrétien n'est jamais parfait ni total.

Dans Romains 7.21-25, Paul annonce sa conclusion finale. Le combat des chrétiens oppose *leur nature de péché* qu'ils ont héritée d'Adam à *leur nature régénérée* qu'ils ont reçue de Christ. Par leur nature régénérée (être intérieur, loi de l'esprit), les chrétiens se délectent constamment (présent) de la loi morale de Dieu (7.22). Mais ils découvrent rapidement et douloureusement que leur nature pécheresse ou dépravée combat sans cesse (présent) leur nature régénérée et leur donne le sentiment d'être prisonniers. La nature pécheresse non seulement combat contre le chrétien, mais de plus elle triomphe souvent de lui (7.23)! Elle capture l'âme et le corps du chrétien et les assujettit à son influence puissante et corrompue. Le pouvoir de la nature déchue est encore tellement grand que le chrétien n'est pas en mesure de s'y opposer par la seule force de son pouvoir ou de ses efforts (cf. 7.15,23). Les chrétiens ne sont pas les serviteurs dociles et volontaires de leur nature pécheresse, mais plutôt ses victimes misérables. Aussi longtemps que les chrétiens sont dans leurs corps physiques présents, ils restent les *serviteurs involontaires et réfractaires* de leur propre nature de péché. Aussi longtemps qu'ils vivent dans ce corps physique présent, leur nature de péché sera présente et le contrôle du Saint-Esprit ne sera jamais parfait ni total.

Le corps physique présent des chrétiens est appelé «le corps de mort» (7.24), parce qu'il constitue la sphère dans laquelle la nature de péché opère plus particulièrement et provoque la mort spirituelle et finalement la mort physique.

(2) Christ vient constamment délivrer le chrétien de l'action puissante de sa nature de péché.

En elle-même, la loi morale ne fait que rendre le chrétien plus conscient de sa condition désespérée et dépravée. Elle l'incite à rechercher la victoire dans son combat contre sa nature de péché ailleurs que de là où il pourrait l'obtenir, à savoir Christ (7.25). Seul Jésus-Christ peut intervenir avec certitude pour sauver (futur, idée de certitude) les chrétiens de leurs «corps de mort» (7.24). Il a crucifié une fois pour toutes (temps aoriste) leur ancienne nature non régénérée (6.6). Il les a affranchis une fois pour toutes (aoriste) du péché et ils sont devenus esclaves de la justice (6.18) et esclaves de Dieu (6.22). Et il vient sans cesse à leur secours pour les délivrer des actions puissantes de leur nature de péché. À sa seconde venue, il les *délivra certainement, complètement et définitivement* de leur nature de péché (7.24).

(3) Le chrétien doit lutter contre sa nature de péché et cesser de commettre de mauvaises actions.

Conclusion. Le combat des chrétiens oppose *leur nature de péché* qu'ils ont héritée d'Adam à *leur nature régénérée* qu'ils ont reçue de Christ. La nature de péché du chrétien est une force dont il ne peut pas s'affranchir lui-même. Il sert sans cesse sa nature de péché comme un esclave. Mais la nature régénérée du chrétien est, elle aussi, puissante car ce n'est rien moins que le

Saint-Esprit qui vit en lui! C'est pourquoi, il peut aussi constamment servir la loi morale de Dieu comme un esclave. Paul ne se satisfait pas de cette situation présente. Il est profondément convaincu que Christ l'en délivrera. Il est donc responsable de combattre sa nature de péché et de mettre à mort ses mauvaises actions par la puissance du Saint-Esprit (cf. 8.13; Galates 5.16-26).

ÉTAPE 3. QUESTION.

EXPLICATIONS

Réfléchir. QUELLE QUESTION RELATIVE À QUOI QUE CE SOIT DANS CE PASSAGE AIMERIEZ-VOUS POSER À CE GROUPE?

Tentons de comprendre toutes les vérités de Romains 7.14-25 et posons les questions concernant les choses que nous ne comprenons pas.

Indiquer. Formulez votre question aussi clairement que possible. Puis écrivez-la dans votre cahier.

Mettre en commun. (Une fois que les membres du groupe ont eu deux minutes pour réfléchir et écrire, demandez à chacun de poser sa question).

Discuter. (Choisissez ensuite quelques-unes des questions et essayez d'y répondre en les discutant au sein de votre groupe.) (Ci-après quelques exemples de questions que les étudiants pourraient poser et des notes concernant la discussion qui suit.)

7.14-26

Question 1. Quelle phase de son expérience personnelle Paul décrit-il dans ce passage?

Est-ce l'expérience d'une personne régénérée ou d'une personne non régénérée?

Notes. Certaines personnes prétendent que Romains 7.14-25 ne peut décrire l'expérience d'un croyant né de nouveau. Elles s'appuient sur l'affirmation «je suis charnel» (7.14) et sur le contraste entre Romains 6 d'une part et Romains 7 et 8 d'autre part.

Cependant, dans Romains 7.14-25, Paul décrit l'expérience d'un croyant né de nouveau.

(1) Paul est humble et réaliste quant à lui-même.

En tant que croyant né de nouveau, Paul se décrit comme «le moindre des apôtres» (1 Corinthiens 15.9), «le moindre de tous les saints» (Éphésiens 3.8), «le premier des pécheurs» (1 Timothée 1.15). De même, il se décrit comme un «misérable» (7.24) aussi longtemps qu'il n'est pas complètement délivré de sa nature dépravée, ce qui ne se fera que lorsqu'il verra Christ face à face (cf. 1 Jean 3.1-3; Philippiens 3.8-14).

(2) Romains 7.14-25 décrit plutôt un croyant qu'un incroyant.

Dans Romains 7.14-25, les descriptions de Paul correspondent davantage à un croyant régénéré qu'à un individu non régénéré. Il est peu probable qu'une personne non régénérée puisse confesser: «Je reconnais que la loi est bonne» (7.16,22), «Je n'approuve pas le péché, je le hais et je regrette profondément mes péchés» (7.15,19,24) et «je veux faire le bien» (7.18,19,21). Il est peu probable qu'une personne non régénérée rende grâce à Dieu, par Jésus-Christ, comme Paul le fait (7.25; cf. 1 Corinthiens 12.3). Il est clair que dans Romains 7.14-25, Paul décrit combien la faiblesse des chrétiens est grande. Pour être sanctifiés, ils ont besoin d'une puissance plus grande que celle de leur nature pécheresse innée, et extérieure à eux-mêmes. Il leur faut rien moins que Jésus-Christ et son Saint-Esprit! Jésus a acquis la justification et la sanctification de tous les croyants. Le Saint-Esprit applique la justification et la sanctification à la vie personnelle du croyant.

(3) Il y a une grande différence entre Romains 7.15-25 et Romains 7.5,9a.

Romains 7.5,9a décrit une personne non régénérée. Lorsque Paul n'était pas encore régénéré, il vivait *dans la chair* (la nature pécheresse) et *portait des fruits pour la mort* (7.5; cf. Galates 5.19-21). En vivant sans la loi, il n'accordait pas beaucoup d'attention à la loi de Dieu, et celle-ci ne provoquait pas des désirs coupables dans sa nature pécheresse; il menait sa vie autosuffisante et propre juste, sans craindre le châtement de Dieu à cause de ses péchés (7.9a)!

Romains 7.7-13 décrit vraisemblablement une personne régénérée. C'est l'expérience de Paul juste avant, pendant et peu après sa conversion. Le changement des temps passés des verbes dans Romains 7.8-13 au présent dans Romains 7.14-25 doit correspondre à un changement radical d'une personne non régénérée à une personne régénérée! Dans Romains 7.14-25, Paul décrit la faiblesse et le combat des croyants aussi longtemps qu'ils vivent dans leurs corps mortels présents sur la terre!

(4) Il n'y a aucune contradiction entre Romains 7.14-26 et Romains 6.18,22.

Le croyant né de nouveau est à la fois *un pécheur et un saint*.

D'un côté, le croyant est encore «vendu au péché» (7.14): sa nature de péché exerce toujours une forte influence sur sa vie si bien qu'il ne peut pas mener une vie complètement sans péché (cf. Matthieu 6.12; 1 Jean 1.8-10; 2.1-2). La nature de péché ou dépravée est encore une force qui veut dominer et contrôler le croyant (7.21,23,25). La nature pécheresse attaque sans cesse le Saint-Esprit qui vit dans le croyant, s'oppose à lui et s'efforce de ramener le croyant dans son ancien style de vie (7.23a; cf. Galates 5.17). La nature pécheresse (loi du péché) asservit souvent le croyant (7.23b). La nature de péché est si puissante que

le croyant ne peut pas lui résister par sa propre force ou ses efforts. Paul ne dit pas que la nature de péché triomphe toujours ni que le croyant ne peut mener qu'une vie de défaite. Il déclare que la nature pécheresse ou dépravée de l'homme est une puissance dont il ne peut pas se libérer lui-même et qui souvent (pas toujours) le domine, quand bien même il ne veut pas se laisser dominer.

D'un autre côté, le croyant est une fois pour toutes mort au péché (temps aoriste, 6.2), il a été définitivement justifié (temps parfait, 6.7), il a été une fois pour toutes libéré du péché (aoriste: rendu libre, 6.18,22), il est devenu une fois pour toutes esclave de la justice (temps aoriste, 6.18) et esclave de Dieu (temps aoriste, 6.22). Il lui est ordonné de toujours se considérer comme mort au péché et comme vivant pour Dieu (temps présent, impératif, 6.11), de ne jamais permettre au péché de dominer sur lui (temps présent, impératif, 6.12), de ne jamais offrir ses membres comme instruments de l'injustice pour pécher (temps présent, impératif, 6.13) mais de les offrir une fois pour toutes comme instruments de justice à Dieu (temps aoriste, impératif, 6.13), comme esclaves de la justice qui conduit à la sainteté (temps aoriste, impératif, 6.19).

La position dominante et la puissance de sa nature de péché ont été brisées. Bien que le croyant régénéré tombe constamment et commette des péchés (Romains 7.14-25), il ne désire pas persévérer dans le péché, et il ne le fera pas (Romains chapitre 6)! Satan, le monde impie et pervers, et sa nature de péché ne peuvent empêcher le croyant de pratiquer des œuvres justes et de croître en sainteté (6.13,17,19)! Le salaire d'une vie vécue dans le péché, c'est la mort, mais la justification conduit à une vie de plus en plus sainte et aboutit à la vie éternelle (6.2)!

Concernant *sa position en Christ*, le chrétien est déjà un saint. La justice et la sainteté 100% parfaites de Jésus-Christ lui ont déjà été imputées (portées sur son compte). Il a été mis à part du monde impie et pervers, et consacré pour appartenir à Dieu.

Concernant son *processus de croissance en Christ*, le chrétien n'est pas parfaitement juste ni saint dans ses pensées, motivations, attitudes, paroles et actions. Le chrétien est parfaitement juste et saint quant à sa position en Christ (cf. 1 Corinthiens 1.30), mais pas encore parfaitement juste et saint quant à sa marche chrétienne (cf. 1 Pierre 1.15-16).

(5) Romains 7.14-25 et Romains 8.7-8 sont totalement opposés.

L'individu non régénéré. Romains 8.7-8 déclare littéralement: «La pensée de la chair est (constamment) hostile à Dieu. Elle refuse systématiquement de se soumettre à la loi de Dieu (temps présent continu). Ceux qui persistent dans la chair ne sont jamais en mesure de plaire à Dieu (temps présent continu).»

L'individu non régénéré vit «dans la chair», ce qui signifie que sa nature dépravée le domine. Il est donc opposé à Dieu, ne se soumet jamais à la loi divine (temps présent continu) et ne peut se soumettre à la loi de Dieu (temps présent continu) (8.7).

L'individu régénéré. Romains 8.5-6 déclare littéralement: «Ceux qui vivent constamment selon l'Esprit, orientent leurs pensées sur les choses de l'Esprit (temps présent continu). La pensée de l'Esprit est vie et paix.» Contrairement à l'individu non régénéré, le croyant né de nouveau trouve toujours son plaisir dans la loi de Dieu (temps présent continu) (7.22) et s'évertue de servir en permanence Dieu comme un esclave (temps présent continu) (7.25), même s'il lui arrive de temps en temps de faire le contraire (7.25)! L'individu non régénéré hait Dieu (8.7), mais le croyant hait constamment le mal (temps présent continu) qu'il pratique cependant souvent (7.15)!

7.14

Question 2. Quelle différence y a-t-il entre être «dans la chair» et «ne pas être spirituel»?

Notes.

(1) Tous les non-chrétiens sont «dans la chair».

Le non chrétien n'a qu'une seule nature: la nature de péché, dépravée (grec: sarx), qui le domine et l'assujettit. Il n'a pas le Saint-Esprit qui vit en lui (8.7-10). Bien qu'il choisisse volontairement d'être esclave de sa nature pécheresse (6.16), il ne peut pas choisir librement de s'en affranchir. Il offre irrésistiblement les membres de son corps comme des instruments au service de l'injustice et de l'impiété. Il *ne se soumet pas* à Dieu et à la volonté de Dieu. Il *ne peut pas* se soumettre à Dieu et à sa volonté. Il *ne peut pas* plaire à Dieu. Par conséquent, être «dans la chair», c'est être non régénéré.

(2) Tous les chrétiens ont le manque de spiritualité comme l'une des composantes de leur nature humaine.

C'est comme si le chrétien possédait deux natures: sa nature de péché et sa nature régénérée.

La loi de Dieu est spirituelle (grec: pneumatikos): elle révèle la nature et la volonté de Dieu; elle est sainte, juste et bonne (7.12).

La nature pécheresse du chrétien est appelée *charnelle, non spirituelle* (grec: sarkinos). La nature de péché du chrétien est à l'opposée de ce qu'est la loi de Dieu. Celle-ci est spirituelle, mais la nature pécheresse du chrétien est non spirituelle, elle est *impie, injuste et mauvaise*. À cause de leur nature de péché, les chrétiens font souvent ce qu'ils haïssent et négligent de faire ce

qu'ils aiment. Le chrétien sait que dans sa nature de péché n'habite rien de bon et d'avantageux (7.18). Par conséquent être «non spirituel, charnel» ne signifie pas être non régénéré. La nature non spirituelle des chrétiens se voit principalement chez ceux qui ne se sont pas développés (cf. 1 Corinthiens 3.1,3).

La nature régénérée du chrétien est aussi appelée «entendement» (7.2); elle fait de lui un individu qui a la pensée ou la façon de raisonner de Jésus-Christ (cf. 1 Corinthiens 2.16). Le Saint-Esprit vit en lui et combat sa nature de péché (cf. Galates 5.17). La nature régénérée du chrétien correspond à son statut juste et saint en Jésus-Christ (cf. 5.18; 6.4-8; 1 Corinthiens 1.30). C'est la réalité du Saint-Esprit qui vit en lui (cf. Psaume 51.12-13).

(3) Tous les chrétiens peuvent devenir «spirituels» et seront en fin de compte des saints totalement glorifiés.

«L'homme spirituel» mène sa vie conformément à la volonté révélée de Dieu et il est capable de discerner et de porter des jugements entre le bien et le mal (1 Corinthiens 2.15). La nature spirituelle des chrétiens est plus évidente chez ceux qui ont atteint la maturité (Hébreux 5.14).

Le saint pécheur et le saint glorifié. Avant la régénération, l'individu n'est que «pécheur» (5.8). Après la régénération, le chrétien est un «saint pécheur» (Romains chapitre 7). Mais dans le futur, lors de la seconde venue de Christ, le chrétien sera un «saint glorifié» (8.30; 1 Jean 3.1-3)! Dans la période qui se déroule entre la régénération et la glorification finale, tout chrétien est engagé dans le combat entre sa nature pécheresse et sa nature régénérée. Dans cette vie, le chrétien est plongé dans une guerre civile (cf. Galates 5.16-18)! La prise de conscience de cette lutte entre sa nature de péché et sa nature régénérée prouve qu'il est né de nouveau.

7.14

Question 3. Quelle différence y a-t-il entre «être esclave du péché» et «être vendu au péché»?

Notes.

(1) Être esclave du péché dans l'état de non régénéré.

Romains 6.6,16,17 et 19 enseignent qu'avant leur régénération, tous les êtres humains *étaient esclaves* du péché et qu'ils *le servaient comme esclaves* (temps passé). Ils se conduisaient comme des gens qui s'étaient *volontairement* vendus comme esclaves au péché qui habitait dans leur nature pécheresse (cf. 1 Rois 21.20; 2 Rois 17.17). C'est ce que prouve le fait que dans la nature non régénérée, ils obéissaient aux désirs de la nature de péché et offraient les membres de leur corps comme instruments au service de l'impureté et de la méchanceté croissante. Comme ils ne sont pas régénérés, ils ne *s'affranchissent pas* de la puissance dominatrice de leur nature pécheresse *et ne le peuvent même pas*. Ils ne se soumettent pas à Dieu et à sa volonté, et ils ne le peuvent pas. Ils ne peuvent pas plaire à Dieu (8.7-8). Être «esclave du péché», c'est vivre dans son état de non régénération.

(2) Être vendu au péché dans l'état de régénération.

L'être régénéré ne peut plus jamais redevenir «esclave du péché». Lorsque les humains deviennent des chrétiens régénérés, ils ont été une fois pour toutes libérés de l'esclavage au péché et sont devenus une fois pour toutes esclaves de Dieu (aoriste, 6.18,22)! Ils ne peuvent retomber dans l'asservissement au péché (Romains 6.6,16,17,19).

La condition de «vendu au péché» reste une expérience tout au long de la vie chrétienne sur terre. Le grec de Romains 7.14 dit littéralement: «vendu au péché» (grec: *pepramenos upo ten amartian*: passif parfait de *piprasko*) et non: «vendu *comme esclave* au péché». Comment cette condition peut-elle être celle de croyants régénérés? Le passage parallèle de Galates 5.16-26 explique bien Romains 7.14-25.

Galates 5.16-17 dit ceci: «Marchez selon l'Esprit, et vous n'accomplirez pas les désirs de la chair. Car la chair a des désirs contraires à ceux de l'Esprit, et l'Esprit en a de contraires à ceux de la chair; ils sont opposés entre eux, afin que vous ne fassiez point ce que vous voudriez.»

La Bible enseigne que le croyant né de nouveau *n'est pas encore parfait*. Il y a toujours en lui un conflit. Il vit encore dans son corps actuel faible qui est assujéti à sa nature de péché. Et celle-ci l'attaque constamment et de façon si violente qu'il n'accomplit pas toujours ce qu'il aimerait faire. Mais le chrétien possède en lui quelque chose que le non croyant n'a pas, à savoir le Saint-Esprit qui vit en lui! L'incroyant est toujours esclave de sa nature de péché et produit un fruit pour la mort (cf. Galates 5.19-21; Romains 7.5). Le croyant n'est *plus esclave* de sa nature pécheresse, mais il est esclave du Saint-Esprit et produit le fruit de l'Esprit (Galates 5.22-25; Romains 7.4). Bien que la nature de péché soit une puissante réalité en lui (Romains 7.14-25), le croyant a crucifié sa nature de péché avec son fruit (les passions et les convoitises coupables: Galates 5.24). Le croyant a définitivement rompu avec la vie dans sa nature pécheresse. Il désire mener sa vie nouvelle conforme à sa nature régénérée, il le peut et le fait effectivement. En d'autres termes, il se soumet volontairement au Saint-Esprit pour mener la vie nouvelle en lui et par lui. Le croyant est engagé dans le processus qui consiste à traduire en pratique ce qu'il est devenu

en principe. Ou encore, le Saint-Esprit applique progressivement la justice et la sainteté de Christ à la vie du croyant (cf. 1 Corinthiens 1.30).

De même, Romains 7.14 enseigne que le croyant est «vendu au péché» ou qu'il est «captif de sa nature pécheresse (la loi du péché) qui est dans ses membres» (7.23). Le croyant est donc le sujet passif d'une puissance étrangère à sa volonté et dont il ne peut s'affranchir tout seul. Il reconnaît que sa nature de péché est encore une réalité présente qui exerce une influence puissante sur lui. Il est *involontairement* soumis à l'action contraignante de sa nature pécheresse. C'est ce que prouve le fait répété qu'il fait souvent des choses qu'il ne veut pas faire (7.15) et qu'il ne peut pas faire ce qui est bon (7.18). Ainsi, comme dans Galates 5.17, le croyant constate en lui l'existence d'un conflit moral et spirituel puissant qui fait rage dans les membres actuels de son corps; dans cette guerre, la volonté de la nature déchue s'oppose à celle du Saint-Esprit qui vit en lui (7.23).

Mais, comme Galates 5.22-25, Romains 8.12-14 enseigne que grâce au Saint-Esprit qui vit en lui, le chrétien n'est pas tenu de vivre conformément à sa nature pécheresse et peut mettre son fruit à mort. Par la puissance du Saint-Esprit qui vit en lui, le croyant peut *sans cesse* résister à sa nature de péché et accomplir ce qu'il désire réellement faire, ce que Dieu attend de lui.

Mais comme il possède aussi une nature pécheresse, il lui arrive *souvent* de ne pas pouvoir résister à l'influence mauvaise de sa nature déchue et ne peut donc pas faire ce qu'il désire. Bien que moralement et spirituellement régénéré et sous la domination du Saint-Esprit, le croyant est spirituellement et moralement influencé par sa nature pécheresse. Aussi longtemps qu'il vit dans son corps physique présent, sa nature pécheresse sera présente en lui et le Saint-Esprit ne pourra exercer son contrôle parfait et total sur lui.

7.24

Question 4. Quelle différence y a-t-il entre «corps de péché» et «corps de mort»?

Notes.

L'apôtre Paul utilise quatre expressions liées au corps. Dans Romains 6.6, il parle du «corps du péché»; dans Romains 7.24, il parle du «corps de mort», dans Philippiens 3.21, du «corps de notre humiliation» et du «corps de gloire». Bien que proches les unes des autres, ces expressions présentent des différences.

(1) Le corps du péché, dans Romains 6.6.

Le «corps du péché» est *le corps physique de la personne non régénérée*, le corps physique du non chrétien; il est habité, conditionné, contrôlé et dominé par sa nature pécheresse et dépravée et qui, de façon volontaire et irrésistible, est esclave au service de l'impureté et de la méchanceté sans cesse croissantes. Quand une personne devient chrétienne, elle est affranchie de son «corps de péché» (6.6,18,22). Mais son corps reste cependant un «corps de mort» et un «corps d'humiliation».

(2) Le corps de mort de Romains 7.24.

Le «corps de mort» désigne *le corps physique du croyant régénéré*. C'est le corps physique du chrétien, qui est habité à la fois par sa nature de péché et par sa nature régénérée (le Saint-Esprit), le corps physique du chrétien qui est souvent involontairement et irrésistiblement au service du péché. Il s'ensuit que la nature pécheresse ou dépravée (la «loi du péché», 7.21,2) qui habite dans l'âme et le corps du croyant continue de produire la mort spirituelle et particulièrement la mort physique. C'est pourquoi il est qualifié de «corps de mort».

(3) Le corps d'humiliation de Philippiens 3.21.

Le «corps d'humiliation» correspond au *corps physique du chrétien avant sa résurrection d'entre les morts*, le corps physique encore assujéti à la mort physique. C'est l'équivalent du «corps de mort». Le dernier ennemi que Christ vaincra, c'est la «mort» (1 Corinthiens 15.26).

(4) Le corps de gloire de Philippiens 3.21.

Le «corps de gloire» correspond au *corps physique du chrétien après sa résurrection d'entre les morts*. Lors de sa seconde venue, Jésus-Christ usera de son pouvoir illimité pour transformer le «corps d'humiliation» en «corps de gloire», semblable à son glorieux corps physique de résurrection.

ÉTAPE 4. APPLIQUER.

APPLICATIONS

Réfléchir. QUELLES VÉRITÉS DE CE PASSAGE PEUVENT FAIRE L'OBJET D'APPLICATIONS POSSIBLES?

Mettre en commun. Confrontons nos réflexions et dressons la liste des applications possibles de Romains 7.14-25.

Réfléchir. QUELLE APPLICATION POSSIBLE DIEU VEUT-IL QUE NOUS TRANSFORMIONS EN APPLICATION PERSONNELLE?

Indiquer. Écrivez cette application personnelle dans votre cahier. Sentez-vous libre de la faire connaître aux autres.

(Rappelez-vous que les membres de chaque groupe appliqueront probablement d'autres vérités ou tireront même d'autres applications de la même vérité. Ce qui suit n'est qu'une liste d'applications possibles).

1. Exemples d'applications possibles de Romains 7.14-25.

- 7.14. Étudiez la loi morale de Dieu (y compris les Dix Commandements), car elle expose la nature divine sous la forme de commandements. Elle est spirituelle, c'est-à-dire sainte, juste et bonne.
- 7.15,23. Ne cédez pas au désespoir dans votre combat spirituel incessant entre votre nature pécheresse et votre nature régénérée. C'est la preuve que vous êtes né de nouveau.
- 7.18. Sachez qu'il n'y a absolument rien de bon dans votre nature pécheresse. C'est pourquoi n'attendez-rien d'elle.
- 7.24. Soyez absolument convaincu que seul Jésus-Christ par son Saint-Esprit vivant en vous peut vous délivrer de votre nature pécheresse toutes les fois que c'est nécessaire.

2. Exemples d'applications personnelles de Romains 7.14-25.

Je reconnais que la contrainte que ma nature pécheresse exerce sur moi m'incite à faire ce que je déteste et à ne pas faire ce que j'aime. Je veux cependant assumer la responsabilité pleine et entière des péchés que je commets. Je reconnais que ni mon pouvoir personnel ni celui de la loi de Dieu ne peuvent maîtriser ou supprimer le pouvoir de ma nature de péché. Je suis donc convaincu que ma nature corrompue est totalement dépravée et que je devrai continuer de confesser mes péchés et de m'en repentir.

Je reconnais qu'en moi-même, j'éprouve le sentiment d'impuissance pour résister ou éradiquer ma nature pécheresse. C'est pourquoi, comme Paul, j'attends la délivrance du pouvoir de ma nature de péché d'une source extérieure à moi-même. Je reconnais que de même que j'ai besoin de Jésus-Christ pour me *justifier*, j'ai aussi besoin de lui pour me *sanctifier*! Seule la grâce de Dieu manifestée par Jésus-Christ me délivrera dans le temps présent de la tyrannie absolue de ma nature de péché et me délivrera un jour complètement de ma nature pécheresse.

ÉTAPE 5. PRIER.

RÉAGIR

PRIONS À TOUR DE RÔLE EN RÉPONSE À UNE VÉRITÉ QUE DIEU NOUS A ENSEIGNÉE dans Romains 7.14-25. (Dans votre prière réagissez à ce que vous avez appris au cours de cette étude biblique. Apprenez à prier en une ou deux phrases. Rappelez-vous que dans chaque groupe, les participants prieront à propos d'autres sujets.)

5

PRIÈRE (8 minutes)

[INTERCESSION]

PRIER POUR LES AUTRES

Continuez de prier en groupes de deux ou trois. Priez les uns pour les autres et pour les gens du monde.

6

PRÉPARATION (2 minutes)

[DEVOIR]

POUR LA PROCHAINE LEÇON

(*Animateur de groupe.* Donnez aux membres du groupe ce travail à faire à la maison en l'écrivant ou en les laissant copier).

1. Engagement. Engagez-vous à faire des disciples, à édifier l'Église et à prêcher le royaume.
2. Prêchez, enseignez ou étudiez Romains 7.14-25 avec une autre personne ou un groupe de personnes.
3. Temps personnel passé avec Dieu. Passez personnellement du temps avec Dieu en lisant la moitié d'un chapitre de Proverbes 1, 3, 4, 5 chaque jour. Servez-vous de votre méthode préférée. Prenez des notes.
4. Mémorisation. Dieu est tout-puissant: Jérémie 32.17. Révissez journallement les cinq derniers versets bibliques appris par cœur.
5. Enseignement. Préparez la parabole de «l'ami qui intercède» contenue dans Luc 11.5-13 et la parabole de «la veuve persévérante» dans Luc 18.1-8. Servez-vous des six lignes directrices pour l'interprétation des paraboles.
6. Prière. Priez pour quelqu'un ou pour quelque chose de particulier cette semaine et voyez ce que Dieu accomplit (Psaume 5.4).
7. Complétez votre cahier sur l'édification de l'Église de Christ. Ajoutez-y vos notes personnelles sur votre temps personnel passé avec Dieu, vos notes sur les versets mémorisés, vos notes complétant votre enseignement et ce travail.